



# RESPONSABLE DE LA FORMATION (H/F)

VILLE DE  
**LORIENT**

**Pôle ressources et transformation - PRT/ Direction des ressources humaines – DRH /  
Service du développement des compétences / Formation**

*Lieu d'affectation : 10, rue Amiral Bouvet - LORIENT*

| <u>Cadre statutaire</u><br>- <b>Catégorie</b> : B/A<br>- <b>Filière</b> : Administrative<br>- <b>Cadre d'emplois</b> : Rédacteurs / Attachés territoriaux | <u>Cotation RIFSEEP</u><br><br>A5   | <u>Temps de travail</u><br><br>Temps complet<br>39H00 |
|---|---|---|
| <u>Situations fonctionnelles</u><br>- <b>Réf. hiérarchique</b><br>- <b>Positionnement</b>   | Responsable du développement des compétences<br>Vous encadrez une équipe de 2 gestionnaires formation.  |   |
| <u>Relations fonctionnelles</u><br>- <b>Internes</b><br>- <b>Externes</b>   | Contacts permanents avec l'ensemble des secteurs de la direction des ressources humaines, les directions et encadrants des autres services.<br>Relations avec les partenaires et acteurs de la formation (CNFPT, CDG, organismes de formation...)   |   |
| <u>Mission principale</u>   | <b>La direction des ressources humaines de la Ville de Lorient gère près de 1 500 agents et une centaine de métiers. Dans le cadre de son nouveau projet de direction, la DRH se modernise pour plus d'agilité, de suivi individualisé et de conseil au service des directions et des agents.</b><br><br><b>Ainsi, vous êtes chargé(e) de déployer la stratégie de la collectivité en matière de formation et notamment de procéder à l'analyse des besoins de développement des compétences des services et des agents. De plus, vous concevez, mettez en œuvre et pilotez les plans de formation pluriannuels et annuels et en évaluez les actions. Dans ce contexte, vous organisez et simplifiez les procédures relatives au déploiement des actions des plans de formation, tant auprès des services que pour les agents, en modernisant et en développant l'accès à la formation.</b>   |   |
| <u>Activités du poste</u>   | <p><b>Accompagnement de la stratégie RH en matière de formation</b><br/>Organiser, piloter, déployer et optimiser les procédures relatives à l'application des plans de formation pour l'ensemble des services et agents des collectivités (ville et CCAS)<br/>Assurer le respect des procédures et de la réglementation relative aux formations obligatoires (intégration, professionnalisation, prise de poste à responsabilités managériales, habilitations...)<br/>Définir les besoins et prioriser les demandes de formation avec les directions et services, en cohérence avec les projets de services et les axes stratégiques du plan de formation<br/>Recueillir et analyser les besoins de formation individuels et collectifs des agents et des services<br/>Communiquer sur l'accès à la formation, tant auprès des services que des agents (développement et mise à jour des outils internes tels que le règlement de formation, les formulaires, les notes d'information...)<br/>Planifier et coordonner les actions du plan, en lien avec les directions et services<br/>Evaluer et présenter les plans de formation, le développement des compétences et les bilans annuels en comité social territorial (CST)<br/>Participer à l'organisation des sessions de formation et à accueillir les intervenants et les participants.<br/>Assurer le lien avec le CNFPT, le CDG et les partenaires<br/>Développer la prospection des organismes de formation</p> <p><b>Analyser les besoins et piloter les projets de développement de compétences</b><br/>Concevoir une démarche et organiser un dispositif innovant de recueil des besoins<br/>Apporter un conseil aux agents et aux encadrants et évaluer la pertinence des demandes<br/>Piloter des projets de développement de la formation et des compétences<br/>Conseiller et élaborer des parcours individuels de formation et de mobilité en cohérence avec la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences<br/>Hiérarchiser les besoins recensés en appréciant leur conformité avec la stratégie globale de formation de la collectivité à court, moyen ou long terme et en adéquation avec le budget préalablement défini<br/>En lien avec la conseillère en évolution professionnelle, organiser et animer les réunions et commissions liées aux demandes de formation et de développement des compétences (CPF, congés de formation, demandes de bilans de compétences ou de bilans professionnels...)</p> <p><b>Pilotage financier : budget, marchés et partenariats</b><br/>Gérer la procédure relative aux frais de déplacements<br/>Traduire les actions de formation en moyens financiers, élaborer et assurer le suivi budgétaire<br/>Assurer la coordination et le suivi budgétaires du service développement des compétences<br/>Participer à la préparation de la conférence budgétaire</p> <p><b>Management et pilotage d'activité</b><br/>Manager l'équipe et organiser l'activité et animer le dialogue et la concertation - Procéder à l'entretien annuel d'évaluation des agents encadrés - Contribuer à l'élaboration du plan de formation du service et développer les compétences - Faire appliquer les règles de sécurité et promouvoir la qualité de vie au travail - Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus</p> |   |
| <u>Compétences requises</u>   | Maîtrise du statut de la fonction publique territoriale, de la réglementation et des procédures sur la formation<br>- Maîtrise des concepts fondamentaux de la GRH et de la GPEEC - Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités - Maîtrise des outils numériques et des logiciels métiers (SEDIT, INSER...) - Maîtrise de la méthodologie de projet, qualités d'analyse, d'innovation, de diagnostic et d'évaluation<br>Aisance relationnelle, capacité de travail en équipe, à animer des réunions et à accueillir des publics<br>Qualités rédactionnelles et de synthèse, sens de l'organisation   |   |